M. Regier: J'ai été bien surpris d'apprendre que le gouvernement fédéral négocie des règlements de ce genre pour remplacer une pension. Est-ce cette femme qui a pris l'initiative du règlement, ou s'agit-il d'un projet qui lui a été proposé par le gouvernement ou par un de ses hauts fonctionnaires? Nous nous engageons sur un terrain fort périlleux en commençant à faire des règlements en espèces au lieu de verser une rente.

Le très hon. M. Howe: M. Boyer était commissaire du commerce; rattaché au ministère du Commerce, il résidait en Égypte où il fut tué dans une émeute. Comme d'habitude, lorsqu'un fonctionnaire en poste dans un pays étranger subit des dommages du genre, on a réclamé une indemnité du gouvernement égyptien, qui n'a pas hésité d'ailleurs à faire le règlement approprié. La somme consentie a été remise à Mme Boyer naturellement. Dans l'intervalle, nous avons établi la subvention qui s'ajoute à la pension du commissaire du commerce puisque la pension de la veuve ne paraissait pas suffisante. Je vois maintenant que la déclaration avait été formulée par le Gouvernement égyptien.

M. Fleming: En septembre dernier je me suis trouvé à l'endroit exact au Caire où M. Boyer est mort tragiquement. Je tiens à dire que si le Gouvernement n'avait pas fait tout son possible pour procurer quelque indemnité à M<sup>me</sup> Boyer, il aurait manqué à son devoir. Il y avait de bonnes raisons pour que le gouvernement égyptien verse cette indemnité car, en tant que gouvernement, il n'a pas réussi à maintenir l'ordre au Caire où s'étaient produits des troubles qu'on n'avait pu maîtriser et qui, à cette occasion, ont entraîné l'assassinat de M. Boyer et d'autres personnes.

M. Barnett: Ce crédit est prévu à des fins d'administration du plan de Colombo, tandis que la contribution principale figure au budget des Affaires extérieures. Le ministre voudra-t-il expliquer les raisons de procéder ainsi et pourquoi on n'inclut pas dans le poste à l'étude la contribution principale?

Le très hon. M. Howe: Si l'affectation des montants destinés au plan de Colombo ressortit au ministère des Affaires extérieures, c'est parce qu'il s'occupe de politique internationale et de la paix entre les nations. On nous a demandé d'organiser le personnel administratif, et nous l'avons fait volontiers; mais nous considérons le plan de Colombo comme relevant du ministère des Affaires extérieures.

M. Barnett: Est-ce à dire que le personnel administratif des services du ministre relève de la direction générale du ministère des Affaires extérieures, pour les fins de l'administration du plan?

Le très hon. M. Howe: Non; nous rendons ce service en tant que ministère du Commerce. Le ministère des Affaires extérieures a dans les régions des commissaires qui agissent à titre de représentants pour ce qui est des questions intéressant le plan de Colombo; ils traitent avec les gouvernements et s'occupent des questions d'ordre administratif. Le travail administratif relève entièrement du ministère du Commerce.

M. Barnett: Les entreprises proprement dites?

Le très hon. M. Howe: C'est exact.

M. Castleden: J'aimerais me joindre aux députés qui ont félicité le Gouvernement de la gestion de ce travail. A mon sens, c'est une des entreprises les plus essentielles que les nations libres réalisent à l'heure actuelle. Le travail de M. Cavell et de ses collègues a été excellent. Ceux qui ont étudié la situation savent qu'il y a une limite à la rapidité avec laquelle on peut agir dans bien des pays peu évolués, c'est-à-dire sans être mal compris. Étant donné la situation mondiale, je me demande si les hauts fonctionnaires du ministère estiment qu'ils pourraient faire davantage s'ils disposaient de fonds plus considérables. J'imagine qu'ils ont acquis beaucoup de connaissances et une expérience précieuse sur la limite où ils peuvent aller.

Le très hon. M. Howe: Il est difficile de dépenser efficacement des sommes considérables dans ce pays. Nous avons choisi de petites entreprises,—certaines d'entre elles atteignent un montant de \$10 millions,—qui peuvent être terminées assez tôt et avec assez de succès compte tenu des ressources de la région. Nous sommes peu disposés à recommander une augmentation importante du crédit destiné au plan de Colombo; mais, si une entreprise spéciale semblait particulièrement appropriée, nous n'hésiterions pas à demander au Parlement d'assurer les fonds nécessaires.

M. Castleden: Je souscris aux propos du ministre, touchant la région dont il parle et qui est, sauf erreur, le Pakistan et Ceylan et cette partie du monde. Le ministère a-t-il songé aux régions peu évoluées d'Afrique ou d'Extrême-Orient?

Le très hon. M. Howe: Non. (Le crédit est adopté.)